



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau de la communication
interministérielle

AGENDA PRÉVISIONNEL DU 2 JUILLET 2024
(sous réserve de confirmation ultérieure)

Mardi 2 juillet

16h30 **Rencontre avec les agents de l'Office français de la biodiversité de la Haute-Vienne (OFB 87)**
HORS PRESSE

Par M. François PESNEAU, préfet de la Haute-Vienne

Cet agenda est susceptible d'être modifié en fonction de l'actualité.

La période de réserve pour les élections législatives 2024 est fixée du lundi 10 juin au dimanche 7 juillet inclus.